



Tu es étudiant·e ? Tu t'intéresses aux sujets de santé mentale et tu souhaites soutenir tes pairs ?

Deviens sentinelle pour apprendre comment en parler, que faire, et vers qui orienter.

Le dispositif Sentinelle étudiante

(programme national de prévention
du suicide)



Qu'est-ce que j'y apprend ?

→ A repérer les étudiant·e·s en souffrance dans ma communauté de vie (ex : stress, dépression, idées suicidaires, précarité, mal-être, isolement etc.)

→ A savoir comment aborder avec eux·elles cette souffrance

→ A orienter les étudiant·e·s repéré·e·s vers les ressources appropriées

→ A connaître le champ et les limites de mes actions

→ A prendre soin de ma propre santé mentale



Et comment ça se passe ?

9 heures

de formation réparties en

3 heures

en soirée conviviale
pour parler santé
mentale entre
étudiant·e·s

6 heures

en journée pour rentrer dans
le vif du sujet, apprendre à
repérer et aider ses pairs en
difficulté



Coût : pris en charge par Nightline !



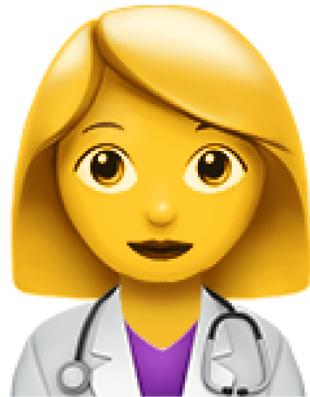
Pré-requis : être étudiant·e, peu importe ta formation !

Et après ?

Tu fais partie d'un réseau actif d'étudiant·e·s
sentinelles animé par Nightline.

Tu participes aux cafés Sentinelles avec d'autres
étudiant·e·s et un·e professionnel·le de la santé
mentale pour revenir sur les situations
rencontrées dans un espace bienveillant.

Avec qui ?



Nos psychologues

formé·e·s par le Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS)



Nos formateur·rice·s-pairs

Des étudiant·e·s bénévoles formé·e·s au dispositif Sentinelles étudiantes

Ces formations se déroulent en groupe de 15 étudiant·e·s de ton établissement/asso qui veulent contribuer au mieux-être de leurs pairs.



En cas de besoin spécifique lié à un handicap, contacte-nous :
alice.fermanian@nightline.fr

Où et quand ?



Dans ton établissement
ou dans les locaux de Nightline France !



Formations toute l'année selon les
dates définies par ton établissement.



**Si ça t'intéresse et que tu penses
pouvoir te rendre disponible, n'hésite
pas à contacter ton établissement
ou ton asso pour t'inscrire**

Plus d'infos sur nightline.fr